



**CONSIDERANT :**

- qu'il est utile de se prémunir contre d'éventuelles occupations des sols, soumises ou non à permis de construire ou autorisations diverses, qui pourraient contrarier les objectifs d'intérêt général qui motivent la volonté municipale sus-mentionnée ;
- que la délimitation d'un périmètre d'étude permet de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant les travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuses la réalisation des aménagements envisagés ;
- que les propriétaires des terrains dont le refus de l'autorisation d'occupation des sols, intervenu après l'expiration de délai de validité du sursis à statuer, peuvent mettre en demeure la collectivité qui a pris l'initiative du projet de procéder à l'acquisition de leur terrain ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, par 24 voix **POUR** et 4 voix **CONTRE** (Mme MARGAROLI, Mme MAHIEUX, M. CAMARD, M. BORDERES) ;

**DECIDE :**

- De prendre en considération la mise à l'étude de l'opération d'aménagement de l'entrée de ville de Roissy en Brie, dans le secteur de la zone d'activité des Essarts ;
- De définir un périmètre d'étude sur les terrains délimités par le trait continu fort figurant sur le plan annexé à la présente délibération, décrit comme suit : environ la moitié sud de la zone UX située à l'est de la R.D. 361, une bande de terrains qui lui font face en entrée de ville de l'autre côté de la R.D. 361, ainsi qu'une bande de 80 m des terres agricoles en zone Nc du Plan Local d'Urbanisme, située au sud des premiers terrains décrits ;

**PRECISE** que la présente décision fera l'objet d'une mention en caractères apparents dans deux journaux diffusés dans le département.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les Membres présents.

Pour Extrait Conforme, en Mairie, le 23 mai 2005  
Christiane BERAUD,



*Christiane Beraud*  
Maire de Roissy-en-Brie

LE CUL-DE-SAC

Ruissy



Avenue de la Mission Neuve

Boulevard de la Goutte

Centre Commercial

ZONE D'ACTIVITE DE L'HABITAT

Avenue A Messager

Avenue Bazel

Avenue C

Rue